

# Introduction

François Charbonneau  
Université d'Ottawa

Lancée en 1963 par le gouvernement de Lester B. Pearson, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (commission BB), également connue sous le nom de commission Laurendeau-Dunton, a profondément marqué la vie des Canadiens. Jamais, sans doute, une commission d'enquête au Canada n'a-t-elle eu une influence aussi significative. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la commission BB a donné lieu à un débat fondamental sur l'identité canadienne, la situation des Canadiens français et l'avenir du français au pays. Qu'il s'agisse de la *Loi sur les langues officielles* (1969) ou, alors, de l'énoncé de politique sur le multiculturalisme, plusieurs transformations s'inscrivant dans la foulée de la Commission ont jeté les bases de la nouvelle identité canadienne, dorénavant détachée de son passé monarchiste et britannique. Au cœur de cette identité, les Canadiens français trouvaient une place de choix aux côtés d'autres groupes ethniques ayant contribué à l'édification du pays.

L'époque de la commission BB est associée au renouvellement de la fédération, à la recherche d'une réconciliation entre les nations fondatrices, à la mise en place d'un nouveau régime de citoyenneté et à ce que l'on nommerait aujourd'hui « l'ouverture du pays sur le monde ». La mise en place – même partielle – des recommandations de la Commission a offert au pays une nouvelle grammaire politique : dualité linguistique, multiculturalisme, bilinguisme, constitution, formule d'amendement et *tutti quanti*. Mais la Commission n'a pas tout réglé : elle s'est plutôt présentée comme la première véritable secousse contre l'ancien édifice constitutionnel canadien. Pendant près d'une trentaine d'années par la suite, les Canadiens ont été